



RAPPEL !
HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE :

Lundi de 8h à 12h / 14h à **19h**
Mardi de 8h à 12h - *fermé l'après-midi*
Mercredi de 8h à 12h / 14h à 18h
Jeudi de 8h à 12h - *fermé l'après-midi*
Vendredi de 8h à 12h
fermé l'après-midi

3 DÉFIBRILLATEURS ACCESSIBLES 24H/24
INSTALLÉS À L'ÉGLISE, AU MILLE CLUB
ET À LA MAISON DES ASSOCIATIONS



OCTOBRE	
5	Tournoi interne organisé par le Pétanque club
17	Assemblée générale du Tennis club
19	Fête paroissiale de la Paroisse Protestante

NOVEMBRE	
5	Comédie de Colmar avec la pièce « S'ARRACHER » par les villages à la salle culturelle à 19h30 (uniquement sur réservation)
8	Distribution de rouleaux de sacs bio déchets à la salle culturelle de 9h à 12h par Colmar Agglomération
11	106° anniversaire de l'Armistice de 1918 Banquet de l'Association des Anciens Combattants
23	Assemble Générale du Pétanque club
29	Marché de Noël organisé par l'APEES à l'école élémentaire
29	Concert de l'Avent organisée par la Société de Musique « Espérance » à l'église

ANNIVERSAIRES				
Mme	PANICO	Monique	07/11/1935	90 ans
M.	BEGARDS	Auguste	12/11/1929	96 ans
Mme	SCHEER	Marguerite	22/11/1931	94 ans
M.	BETTINGER	Roger	27/11/1932	93 ans
M.	SPEHLER	Jean	01/12/1931	94 ans
Mme	PAULARD	Helga	16/12/1932	93 ans
Mme	SCHWINDENHAMMER	Sonja	30/12/1934	91 ans
Mme	FREY	Nicole	05/01/1936	90 ans
M.	BRES	Edgar-Pierre	27/01/1936	90 ans
Mme	JOHNER	Nicole	29/01/1936	90 ans
Mme	GRAFF	Arlette	09/02/1936	90 ans
M.	OLRY	Christian	21/03/1936	90 ans

RÉSULTATS DE LA QUÊTE CONTRE LE CANCER

 Le montant de la quête s'élève cette année à 11 872 € (11 947,50 € en 2024). Un grand merci à l'ensemble de la population pour sa générosité et aux bénévoles qui se sont investis dans cette collecte.

INFO MAIRIE

Téléphone : 03 89 71 40 45
E-mail : mairie@sundhoffen.fr

Directeur de la Publication : J-M. Schuller
Mise en page & impression : IM'SERSON Wittenheim
Prochaine parution : hiver 2025 - Supplément au Bulletin Municipal



N°33

RENTÉE DES CLASSES 2025/2026



Équipe enseignante de l'école élémentaire :
Philippe PEUPLE, Marjorie SEEHARZ, Séverine PEUPLE,
Sylvie GARNCARZ et Sophie BUCHLIN

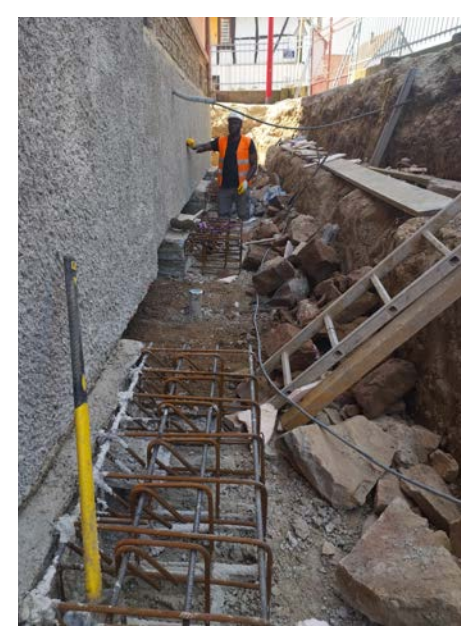


Équipe enseignante de l'école maternelle :
Sophie DREYER, Katia SCHWENTZEL,
Katia CLOG et Delphine INGOLD

TRAVAUX À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Pour remédier aux problèmes structurels du bâtiment de l'école primaire et rendre accessibles le 1^{er} et le 2^e étage (construction d'un ascenseur) le Conseil Municipal a décidé dans sa séance du 3 février 2025 d'engager un programme de travaux lourds estimé à 800 000 € TTC.

Les travaux ont démarré le 7 juillet et s'achèveront normalement fin d'année. Cependant les opérations les plus lourdes ont été réalisées pendant les congés d'été, et la rentrée a pu se faire sans gêne majeure.



Ça bouge
à Sundho !!!

DÉCEMBRE	
1 ^{er}	Assemblée Générale de l'association « Automne Fleuri »
7	Fête de Noël des Arts Martiaux
7	Repas de Noël de l'association « Automne Fleuri »
15	Don du sang
29	Réception de fin d'année organisée par la municipalité

ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ

ACCUEIL DE SAISONNIERS POUR AIDER LE SERVICE TECHNIQUE



Accueil de 2 saisonniers durant tout l'été (Nolan STEIB, Rémy MEYER), et 3 jeunes habitant la commune (Elodie RITTER, Ethan PASQUIER et Méline BRAUN FILLEUR) pendant 15 jours chacun pour aider le service technique.
Bravo et merci pour leur implication.

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 6^{AL} DE GAULLE

LE 18 JUIN 2025



CÉRÉMONIE DE LA FÊTE NATIONALE

LE 11 JUILLET 2025



FÊTE DES VOISINS DE LA RUE DES VIOLETTES

LE 29 AOÛT 2025



ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

ASSOCIATION FAMILIALE ALSH



ASSOCIATION FAMILIALE MULTI-ACTIVITÉS



ARTS MARTIAUX

3 semaines de stage pour les 5/10 ans encadrés par Tessa et Arthur



SENSIBILISATION SUR LA CIRCULATION DE RUES À SENS UNIQUE DANS LA COMMUNE

Nous constatons depuis quelque temps une recrudescence de personnes circulant à contresens avec des véhicules motorisés ou à vélo dans les rues de la Digue, rue Adolphe Murbach et une partie de la rue des Charrons. Il s'agit d'une conduite dangereuse pour soi et pour les autres usagers de la rue et peut entraîner des accidents.

Nous rappelons qu'un panneau de sens interdit à l'entrée d'une voie de circulation indique qu'elle ne permet pas la circulation dans ce sens. S'engager dans une voie à sens unique peut se révéler très dangereux et engendrer une collision frontale avec un usager venant en sens inverse. Cette infraction au code de la route peut entraîner une contravention de 4^e classe (135 €), une perte de 4 points, le conducteur risque également une peine complémentaire.

INTERDICTION DE DESCENDRE LA RUE DE LA DIGUE : INTERDICTION DE CIRCULER DANS UNE PARTIE DE LA RUE DES CHARRONS SAUF RIVERAINS :



INTERDICTION DE REMONTER LA RUE ADOLPHE MURBACH ET SENS DE CIRCULATION DE LA RUE DE LA DIGUE :

